

# ASSEMBLÉE NATIONALE

14 juin 2018

---

AGRICULTURE DURABLE POUR L'UNION EUROPÉENNE - (N° 1018)

**RETIRÉ AVANT DISCUSSION**

## AMENDEMENT

N ° CE11

présenté par  
M. Lagleize

-----

### ARTICLE UNIQUE

A l'alinéa 48, après le mot :

« sociale »,

insérer les mots :

« , énergétique, climatique ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à mentionner explicitement la performance énergétique et climatique comme objectifs de la PAC.